



# L'AROEVEN : QU'EST CE QUE C'EST ?

L'Aroéven (Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale) est une association laïque sans but lucratif régie par la loi 1901 créée en 1952. Il existe une Aroéven par académie : elles sont fédérées au sein de la Foéven, association reconnue d'utilité publique, agréée par les ministères de la Jeunesse et des sports, de l'Éducation Nationale et du Tourisme.



## BUTS

Le but de l'Aroéven est de développer la citoyenneté, de favoriser la prise de responsabilité, pour cela, elle organise des activités éducatives et de vacances en faveur des jeunes de 6 à 20 ans. Le rayon d'action de l'Aroéven s'étend des vacances (centres de vacances, formations BAFA et BAFD) aux établissements scolaires du second degré (développement des Foyers Socio-Éducatifs et des Maisons des Lycéens, formation des élèves et des enseignants).

## OBJECTIFS

Par l'organisation de séjours de vacances ouverts à tous les jeunes, l'Aroéven vise à :

- \* faire vivre de vraies vacances (activités variées, cadre de vie épanouissant)
- \* favoriser l'autonomie (gestion financière, prise de responsabilités, écoute, prise de parole)
- \* favoriser l'apprentissage conscient et actif de la liberté
- \* donner une expérience de vie collective en développant l'apprentissage du « vivre-ensemble »

## NOS ENGAGEMENTS

### L'assurance de la sécurité :

- \* tous nos séjours sont habilités par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.
- \* nos équipes d'encadrement sont compétentes et responsables, titulaires des diplômes requis et possédant la formation et l'expérience nécessaires, enrichies par nos propres ateliers de recherches pédagogiques.
- \* tous les participants bénéficient des garanties MAIF et Inter Mutuelle Assistance.

### L'assurance de la qualité, nos équipes s'engagent :

- \* à préparer les séjours et à proposer un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'association
- \* à respecter les projets énoncés (visites, activités,...) à essayer de répondre aux attentes des jeunes pour favoriser une vie collective agréable et sereine.
- \* à vous fournir toutes les informations relatives aux séjours et à répondre à toutes vos questions
- \* à tenir compte de vos avis et remarques formulés sur nos fiches « appréciation familles »
- \* à vous donner régulièrement des nouvelles, pendant le séjour, par l'intermédiaire d'une messagerie vocale, d'un blog (pour certains séjours).